

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Toulouse

Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale du PLU : DCC du 27/06/2013

- 1^e Mise à jour : arrêté du 04/11/2013
- 2^e Mise à jour : arrêté du 26/01/2015
- 1^e Mise en compatibilité : arrêté du 13/10/2015

**3^e Mise à jour du PLU
approuvée par arrêté du 04/12/2015**

5 - Annexes

5A - Servitudes d'Utilités Publiques (SUP)

5A1 - Liste des SUP

toulouse
métropole

SOMMAIRE

NOTICE EXPLICATIVE.....	5
1 - SUP AC3	5
2 - SUP AS1	5
3 - SUP I3	6
4 - SUP I4	6
5 - SUP I6	6
6 - SUP A4	7
7 - SUP A5	7
8 - SUP EL3	7
9 - SUP EL7	7
10 - SUP EL11	7
11 - SUP T1	8
12 - SUP T5	8
13 - SUP PT1	8
14 - SUP PT2	8
15 - SUP PT3	8
16 - SUP PM1 - PPRNMT.....	9
17 - SUP PM1 - PPRNS	9
18 - SUP PM1- PPRNi.....	9
19 - SUP PM2	9
20 - SUP PM3 - PPRt	9
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE.....	11
AC3.....	11
RESERVE NATURELLE	11
AS1.....	12
PATRIMOINE NATUREL – EAUX PROTECTION DES EAUX POTABLES.....	12
I3	13
ENERGIE - GAZ	13
I4	15
ENERGIE – ELECTRICITE	15
I6	17
MINES ET CARRIERES.....	17
A4.....	18
CONSERVATION DES EAUX	18
A5.....	19
CANALISATIONS EAUX ET ASSAINISSEMENT	19
EL3.....	20
COMMUNICATIONS – COURS D'EAU HALAGE ET MARCHEPIEDS	20
EL7.....	21
RESEAU ROUTIER ALIGNEMENTS	21
EL11.....	24
ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS	24
T1.....	25
VOIES FERREES.....	25
T5.....	26
CIRCULATION AERIENNE DEGAGEMENT.....	26
PT1.....	27
TELECOMMUNICATIONS PERTURBATIONS.....	27
PT2.....	29
TELECOMMUNICATIONS OBSTACLES.....	29
PT3.....	32
TELECOMMUNICATIONS CABLES SOUTERRAINS	32

PM1	33
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES.....	33
« MOUVEMENTS DE TERRAIN » (PPRNmt)	33
PM1	34
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES.....	34
« SECHERESSE » (PPRN _s)	34
PM1	35
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES.....	35
« INONDATIONS » (PPRN _i)	35
PM2	36
SERVITUDE RELATIVE AUX INSTALLATIONS CLASSES	36
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	36
PM3	38
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPR _t)	38

NOTICE EXPLICATIVE

Ce sont des servitudes administratives établies dans un but d'intérêt général au profit de la collectivité. Leur emplacement sous le sol, sur le sol ou en élévation grève les propriétés et impose des contraintes d'urbanisme. Certaines sont des servitudes d'urbanisme issues de prescriptions générales ou particulières d'origine législative ou réglementaire qui, pour l'essentiel, sont fixées par le Code de l'urbanisme.

D'autres, bien que d'utilité publique, sont indépendantes des règles d'urbanisme car elles ont leur législation propre. Elles sont définies dans l'article R.126-1 du Code de l'urbanisme et figurent dans la partie Annexe du PLU (art. L.126.1 et R.123-14 du C.U.).

Conformément à ces prescriptions, les différentes servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire communal sont mentionnées dans cette annexe spécifique.

Une liste est établie qui indique de manière individualisée quels sont la nature et l'emplacement de chacune d'entre elles et un document graphique formalise l'ensemble.

Il convient de préciser, ici, que ces servitudes sont reportées selon une charte graphique de type Ville de Toulouse, qui ne correspond pas dans sa totalité à celle qui est définie dans l'art. A.126-1 du C.U. en raison d'une impossibilité technique de dessiner certains logos avec le matériel informatique.

La réglementation qui, à ce jour, sert de base légale à chaque servitude est précisée ci-après.

1 - SUP AC3

Réserve Naturelle

- Code de l'Environnement, articles L.332-1 à L.332-27, L.411-5 et R.332-30 à R.332-48 ;
- Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;
- Décret n°2005-491 du 18 mai 2005 relatif aux réserves naturelles et portant notamment modification du Code de l'environnement.

2 - SUP AS1

Patrimoine naturel - eaux - protection des eaux potables

- Article 113 du Code rural ;
- Article L20 et L20-1 du Code de la santé publique ;
- Articles R 11-3 à R 11-4 du Code de l'expropriation ;
- Loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;
- Décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles ;
- Arrêté du 10 juillet 1989 relatif à la définition des procédures administratives fixées par les articles 4, 5, 15, 16 et 17 du décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales ;
- Arrêté préfectoral du 11 avril 1991 autorisant la commune de TOULOUSE à prélever l'eau de la Garonne (rive gauche) à PORTET S/GARONNE au pK hydrologique 679,100 ;
- Arrêté préfectoral du 24 janvier 1992 autorisant la commune de TOULOUSE à prélever l'eau de la Garonne à TOULOUSE (rive droite) au pK hydrologique 682,750 ;
- Règlement Sanitaire Départemental.

3 - SUP I3

Energie - gaz

- Loi du 15 juin 1906 (article 12), modifiée par les lois du 19 juillet 1922, du 13 juillet 1925 (article 298) et du 4 juillet 1935, les décrets du 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938, et n° 67-885 du 6 octobre 1967.
- Article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.
- Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 (article 60) relative à l'expropriation portant modification de l'article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946.
- Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967 sur les conventions amiables portant reconnaissance des servitudes de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 et confiant au juge de l'expropriation la détermination des indemnités dues pour imposition des servitudes.
- Décret n° 85-1108 du 15 octobre 1985 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne le régime des transports de gaz combustible.
- Décret n° 85-1109 du 15 octobre 1985 modifiant le décret n° 70-492 du 11 juin 1970 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 modifié de la loi du 8 avril 1946 concernant la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent que l'établissement de servitudes ainsi que les conditions d'établissement desdites servitudes.
- Circulaire n°70-13 du 24 juin 1970 pour l'application du décret précité.
- Circulaire « porter à connaissance » no 2006-55 du 4 août 2006 relative à la construction dans les secteurs affectés par le passage de canalisations de transport de gaz.
- Article 81 de la loi de finances rectificative pour 2001 no2001-1276 du 28 décembre 2001.
- Article 62 de la loi du 3 janvier 2003.

4 - SUP I4

Energie - électricité

- Loi du 15 juin 1906 (article 12 et 12 bis), modifiée par les lois du 19 juillet 1922, du 13 juillet 1925 (art. 298) et du 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938, le décret n° 67-885 du 6 octobre 1967 et le décret n°2004-835 du 19 août 2004.
- Article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 portant nationalisation de l'électricité et du gaz.
- Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 (art. 60) relative à l'expropriation portant modification de l'article 35 de la loi du 8 avril 1946.
- Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967 sur les conventions amiables portant reconnaissance des servitudes de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 et confiant au juge de l'expropriation la détermination des indemnités dues pour imposition des servitudes.
- Décret n° 85-1109 du 15 octobre 1985 modifiant le décret n° 70-492 du 11 juin 1970 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 modifié de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946, concernant la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent que l'établissement de servitudes ainsi que les conditions d'établissement desdites servitudes.

5 - SUP I6

Mines et carrières

- Code mines, articles 71, 71-1 à 71-6, 72, 73 et 109.
- Décret n° 70-989 du 29 octobre 1970.

6 - SUP A4

Conservation des eaux

- Loi du 8 avril 1898 sur le régime des eaux (articles 30 à 32 inclus), titre III (des rivières flottantes à bûches perdues).
- Code rural livre 1^{er}, titre III, chapitre 1 et 3 notamment les articles 100 à 101.
- Loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 sur le régime de la répartition des eaux et la lutte contre leur pollution.
- Décret n° 59-96 du 7 janvier 1959 complété par le décret du 25 avril 1960.
- Code de l'Urbanisme, articles L 421-1, R 421-3.3 et R 421-38.16.
- Circulaire S/AR/12 du 12 février 1974 concernant la communication aux DDE des servitudes relevant du ministère de l'agriculture.
- Circulaire du 27 janvier 1976 relative aux cours d'eau mixtes (J.O. du 26 février 1976).
- Circulaire n°78-95 du ministère des transports du 6 juillet 1978 relative aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol et concernant les cours d'eau (report dans les POS).
- Loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages (art. 55).

7 - SUP A5

Canalisations - eau et assainissement

- Loi n° 62-904 du 4 août 1962.
- Décret n° 64-153 du 15 février 1964.

8 - SUP EL3

Communication - cours d'eau - halage et marchepied

- Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, articles 1 à 4, 15, 16, 22 et 28.
- Code rural, article 431 (art. 4 de la loi n° 84-512 du 29 juin 1984, modifiant l'ancien article 424 du code rural instituant une servitude à l'usage des pêcheurs).
- Loi locale du 2 juillet 1891 modifiée par la loi locale du 22 avril 1902 sur l'usage et la répartition des eaux, validée par l'article 7, § 5, de la loi française du 1er juin 1924 et règlement d'application du 14 février 1892, § 39 et 41, applicables aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

9 - SUP EL7

Réseau routier - alignements

- Code de la voirie routière, articles L.112-1 à L.112-7, R.112-1 à R.112-3 et R.141-1.

10 - SUP EL11

Routes express et déviations d'agglomération

- Code de la voirie routière, articles L.151-1 à L.151-5 et R.151-1 à R.151-7.
- Code de la route : articles R.43-2 - R.138.
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

11 - SUP T1

Voies ferrées

- Code minier, articles 84 modifié et 107.
- Code forestier, articles L.322-3 et L.322-4.
- Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer.
- Loi du 29 décembre 1892, occupation temporaire.
- Décret-loi du 30 octobre 1935 modifié en son article 6 par la loi du 27 octobre 1942 relatif à la servitude de visibilité concernant les voies publiques et les croisements à niveau.
- Décret du 22 mars 1942.
- Décret n° 59-962 du 31 juillet 1959 modifié concernant l'emploi des explosifs dans les minières et carrières.
- Décret du 14 mars 1964 relatif aux voies communales.
- Décret n° 69-601 du 10 juin 1969 relatif à la suppression des installations lumineuses de nature à créer un danger pour la circulation des trains.
- Décret n° 80-331 du 7 mai 1980 portant règlement général des industries extractives.

12 - SUP T5

Circulation aérienne - dégagement

- Code de l'aviation civile, 1^{re} partie, articles L.280-1 à L.280-5 (dispositions pénales), 2^e partie, livre II, titre IV, chapitre L.1, article R.241-1 et 3^e partie livre II, titre IV, chapitre II, articles D 242-1 à D 242-14.
- Arrêté du 31 décembre 1984 fixant les spécifications techniques destinées à servir de base à l'établissement des servitudes aéronautiques à l'exclusion des servitudes radioélectriques.
- Arrêté du 22 février 1967 relatif à l'établissement d'antennes réceptrices de radiodiffusion et de télévision au sommet de constructions situées sous les surfaces de dégagement des aérodromes.
- Article R.241-2 du code de l'aviation civile : aérodromes auxquels s'appliquent les servitudes.

13 - SUP PT1

Télécommunication - perturbations

- Code des postes et télécommunications, articles L.57 à L.62 inclus et R.27 à R.39.

14 - SUP PT2

Télécommunications - obstacles

- Code des postes et télécommunications, articles L.54 à L.56, R.21 à R.26 et R.39.

15 - SUP PT3

Télécommunications - câbles souterrains

- Code des postes et télécommunications, articles L.46 à L.53 et D.408 à D.411.

16 - SUP PM1 - PPRNMT

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles « Mouvements de terrain »

- Loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 modifiée par la loi n° 95-101 du 2 février 1995.
- Arrêté préfectoral du 15 juillet 1998

17 - SUP PM1 - PPRNS

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles « Sécheresse »

- Loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 modifiée par la loi n° 95-101 du 2 février 1995.
- Arrêté préfectoral du 25 octobre 2010

18 - SUP PM1- PPRNI

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles « Inondations »

- Loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 modifiée par la loi n° 95-101 du 2 février 1995.
- Arrêté préfectoral du 20 décembre 2011

19 - SUP PM2

Servitude relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Arrêté préfectoral du 20 juillet 2009
- Arrêté préfectoral du 20 février 2011
- Arrêté préfectoral du 12 août 2011
- Arrêté préfectoral du 8 juillet 2011
- Arrêté préfectoral du 22 mars 2013
- Arrêté préfectoral du 3 juillet 2015

20 – SUP PM3 - PPRT

Plan de Prévention des Risques Technologiques

- Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;
- Code de l'Environnement, articles L.515-15 à L.515-26 et R.515-39 à R.515-50 ;
- Arrêté préfectoral du 3 avril 2014.

Servitudes d'Utilité Publique

AC3

RESERVE NATURELLE

Pour la servitude **AC3**, voir annexes figurant en fin de dossier.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège	Délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées du 4 juin 2015	Association Nature Midi- Pyrénées Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli, 31000 TOULOUSE Tél : 05.34.31.97.90

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AS1

PATRIMOINE NATUREL – EAUX PROTECTION DES EAUX POTABLES

INSTAURATION DE PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Périmètre de protection autour de l'usine des eaux de Pech David	Arrêté préfectoral du 26 janvier 1996	C.G.E. 2 rue Ritay – BP 429 31 008 Toulouse Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

I3

ENERGIE - GAZ

ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ ANCRAGE, APPUI, PASSAGE, ABATTAGE D'ARBRES OU ELAGAGE SUR TERRAIN NON BATIS, NON FERMES OU CLOS

Voir annexes figurant en fin de dossier.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
I3(4) DN 300 PORTET sur GARONNE - TOULOUSE STATION	Arrêté Ministériel du 4 juin 2004 (JO du 11 juin 2004)	Total Infrastructures Gaz France Secteur de Toulouse 16 bis rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX Tél. 05 61 16 26 10 Fax. 05 61 78 51 12
I3(12) DN 150 KNAUFPACK SO TOULOUSE		
I3(8) DN 50 branchement SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TOULOUSE (50) TOULOUSE 1		
I3(5) DN 50 KNAUFPACK SO TOULOUSE		
I3(10) DN 80 branchement SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TOULOUSE (80) TOULOUSE 2		
I3(14) DN 200 GrDF TOULOUSE BRAQUEVILLE		
I3(3) DN 200 TOULOUSE STATION - PURPAN SUD		
I3(15) DN 200 GrDF TOULOUSE PURPAN		
I3(7) DN 150 TOULOUSE PURPAN NORD - RIVE GAUCHE		
I3(9) DN 150 TOULOUSE RIVE DROITE RIVE GAUCHE		

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

14

ENERGIE – ELECTRICITE

ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES ANCRAGE, APPUI, PASSAGE, ELAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
<u>POSTE(S)</u>		
225/63kV GINESTOUS	1972	R.T.E. Sud Ouest
225/6,6kV O.N.I.A. (<i>Client</i>)	-	87 rue Jean Gayral
225/20kV TOULOUSE CENTRE	1987	31 200 TOULOUSE
63/13,5kV Château	1964	
63kV FLAMBELLE (<i>Portique</i>)	1969	
63/20kV LAFOURGUETTE	1986	
63/20kV MEDITERRANEE	1959	
63/20kV MOUNEDE	1989	
63kV PONT DES DEMOISELLES (<i>SNCF</i>)	-	
63/13,5kV PURPAN (<i>Client CHR</i>)	-	
63kV RAMIER (<i>Client Héraklès</i>)	1959	
63kV SAINT MARTIN (<i>Client AERO</i>)	-	
63/20kV SEPT DENIERS	1965	
63kV JEAN BRUNHES	1999	
<u>OUVRAGES HYDRAULIQUES</u>		
Centrale du BAZACLE	21/03/1946	

SERVITUDE		DATE	GESTIONNAIRE
I4(1)	63kV Ginestous St Alban 1	15/08/1978	R.T.E. Sud Ouest
	63kV Ginestous St Alban 2 <i>(Lignes sur supports communs)</i>	15/08/1978	
I4(2)	225kV Ginestous-Lesquive 1	28/02/1974	87 rue Jean Gayral 31 200 TOULOUSE
I4(3)	225kV Ginestous-Lesquive 2 <i>(Lignes sur supports communs)</i>	28/02/1974	
I4(4)	63kV Ginestous – Union	10/06/1975	
I4(5)	63kV Colomiers – Flambelle – 63kV Colomiers – Sept Deniers 1– <i>(Lignes en supports communs)</i>	08/03/1963	
I4(6)	63kV Ginestous – Sept Deniers 1	10/06/1975	
	63kV Ginestous – Sept Deniers 2 <i>(Lignes sur supports communs Technique 225kV)</i>	10/06/1975	
I4(7)	63kV Ginestous – Sept Deniers 3 <i>(Ligne en // sur supports communs Technique 225kV)</i>	10/06/1975	
I4(9)	63kV Colomiers– Sept Deniers 63kV Flambelle – Sept Deniers <i>(Lignes en supports communs)</i>	08/03/1963	
I4(10)	63kV Lespinet – Portet	1926	
I4(12)	63kV Château – Portet <i>(Aérien et souterrain)</i>	12/08/1964	
I4(13)	63kV Lafourguette – Mounede <i>(Câble souterrain)</i> 63kV Mounede – Portet <i>(Câble souterrain)</i>	16/03/1988	
I4(14)	63kV Lafourguette – Portet 1 63kV Lafourguette – Portet 2 <i>(Lignes SNCF sur supports communs)</i>	24/06/1988	R.T.E. Sud Ouest 87 rue Jean Gayral 31 200 TOULOUSE
I4(15)	225kV APC II –Portet	01/08/1961	
I4(16)	225kV APC I –Portet	24/07/1956	
I4(17)	63kV Purpan – sept Deniers	04/08/1994	R.T.E. Sud Ouest
I4(18)	63kV Méditerranée – Saint Orens <i>(Câble souterrain)</i>	25/01/1983	87 rue Jean Gayral 31 200 TOULOUSE
I4(19)	63kV Château – Lafourguette – Pont des Demoiselles <i>(Aérien et souterrain)</i>	22/02/1978	
I4(20)	225kV Balma – Toulouse Centre	12/09/1991	
I4(21)	63kV Colomiers – Saint Martin 63kV Flambelle – Purpan <i>(Câble souterrain)</i> 63kV Lespinet – Méditerranée <i>(Câble souterrain)</i> 63kV Ginestous- Grand Noble <i>(Câble souterrain)</i>	2003	
I4(22)	63kV Balma – L'Union	10/06/1975	
I4(23)	63kV Lafourguette – Héraklès <i>(Câble souterrain)</i>	1988	
I4(24)	63kV Jean Brunhes – Sept Deniers <i>(Câbles souterrains en partie en communs)</i>	19/04/1996	

Servitudes d'Utilité Publique

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

16

MINES ET CARRIERES

OCCUPATION DES TERRAINS AU PROFIT DES TITULAIRES DE PERMIS DE RECHERCHE

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Site géothermique de Blagnac établi au profit de Société Géothermique du Ritouret (SGR)	Arrêté préfectoral du 25 mars 2010	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

A4

CONSERVATION DES EAUX

**SERVITUDE DE LIBRE PASSAGE DES ENGINS D'ENTRETIEN
DANS LE LIT OU SUR LES BERGES DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX**

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
A4 (1) HERS MORT	Arrêté préfectoral du 24 septembre 1974	D.D.T. de la Haute Garonne Service Environnement, Eau et Forêts
A4 (2) LE TOUCH	Arrêté préfectoral du 27 septembre 1976	Cité Administrative Boulevard Armand Duportal 31 074 TOULOUSE Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

A5

CANALISATIONS EAUX ET ASSAINISSEMENT

POSE DE CANALISATIONS PUBLIQUES

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
A5 1 Servitude canalisations eau et assainissement Collecteur T 150 Michoun	Arrêté préfectoral du 9 décembre 1977	Ville de Toulouse : délégation Compagnie Générale des Eaux
A5 2 Servitude canalisations d'alimentation de secours des usines d'eau potable de l'Agglomération Toulousaine	Arrêté préfectoral du 30 janvier 2003	22 avenue Marcel Dassault BP5132 31 512 TOULOUSE CEDEX 5

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

EL3

COMMUNICATIONS – COURS D'EAU HALAGE ET MARCHEPIEDS

HALAGE, MARCHEPIED ET USAGE DES PECHEURS

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
La GARONNE	Décret du 13 octobre 1956 Décret du 26 janvier 1973	D.D.T. de la Haute Garonne Service Eau Environnement et Forêt Cité Administrative Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

EL7

RESEAU ROUTIER ALIGNEMENTS

ALIGNEMENT DES VOIES COMMUNALES

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Voir liste qui suit	Voir liste qui suit	Ville de Toulouse Service Voie Publique Division Etudes / Aménagement 224 chemin du Sang de Serp 31 200 TOULOUSE

MODE CLE INFORMATIQUE	SERVITUDE	DATE
ABADIE	CHE ABADIE	28.12.1972
ACHIARY	RUE HENRIETTE ACHIARY	20.02.1935
AICARD	RUE JEAN AICARD	15.03.1935
AMANDIER	RUE DE L'AMANDIER	13.11.1935
BAGNOLET	CHE DE BAGNOLET	04.06.1975
BAGNOLET	IMP DE BAGNOLET	04.06.1975
BASCH	PL VICTOR BASCH	17.11.1975
BASCH	RUE VICTOR BASCH	17.11.1975
BITET	CHE DE BITET	29.07.1987
BLANCHARD	IMP FRANCOIS BLANCHARD	16.04.1974
BUTTE	CHE DE LA BUTTE	1959..1970
CALE	CHE DE LA CALE	05.06.1973
CALQUET	CHE DU CALQUET	21.07.1969
CATHERINE	RUE SAINTE CATHERINE1842
CAUSSADE	RUE CAUSSADE1842
CAZENEUVE	RUE PIERRE CAZENEUVE	11.12.1972
CHATAIGNIERS	RUE DES CHATAIGNIERS	09.12.1969
CHAUSSAS	RUE DE CHAUSSAS	10.12.1970
CLABEL	CHE MAL CLABEL	26.08.1959
COURTHIEU	RUE ANTOINE COURTHIEU	20.05.1960
DAME	RUE NOTRE DAME1842
DAURIAC	RUE SYLVAIN DAURIAC1842
DELICIEUX	RUE BERNARD DELICIEUX	30.01.1960
FAGES	CHE DE FAGES	05.06.1973
FENELON	RUE FENELON	08.03.1962
FIEUX	RUE FIEUX	19.02.1931
FLAMBERE	IMP DE LA FLAMBERE	22.04.1974
FONTANELLES	CHE DES FONTANELLES	09.08.1973
FOURCADE	RUE FOURCADE	15.05.1935
GABARDIE	CHE DE GABARDIE	10.12.1970
GAILLAC	RUE DE GAILLAC	23.10.1978
GARONNE	CHE DE LA GARONNE	13.03.1970
GARROS	RUE ROLAND GARROS	25.06.1999
GIROUSSENS	RUE DE GIROUSSENS	19.02.1931
GLEYZES	RUE GLEYZES	27.03.1975
GOUNOD	RUE CHARLES GOUNOD	25.06.1999
GRANDMAISON	RUE NICOLAS GRANDMAISON	20.02.1935
HEREDIA	CHE DE HEREDIA	05.05.1976
HERS	CHE DU CHATEAU DE L'HERS	19.06.1958
IZARDS	CHE DES IZARDS	24.01.1975
MODE CLE INFORMATIQUE	SERVITUDE	DATE
LATAPIE	RUE LATAPIE	20.02.1935
LEGOUST	RUE ARTHUR LEGOUST	15.05.1974
LESPINET	AV DE LESPINET	05.06.1973

LOUP	CHE DU LOUP	16.04.1970
LUCHET	RUE LUCHET	14.04.1956
MALEPERE	CHE DE MALEPERE	20.05.1986
MARIVAUX	RUE MARIVAUX	20.02.1935
MESPOUL	RUE MESPOUL1842
MICHOUN	CHE MICHOUN	28.02.1966
MIDI	RUE DU MIDI	21.10.1949
MONTAUDRAN	CHE DE L'EGLISE MONTAUDRAN	07.02.1984
MONTMORENCY	RUE DE MONTMORENCY	25.06.1999
MOURE	CHE DU COIN DE LA MOURE	20.03.1958
NAVES	AV RAYMOND NAVES	05.12.1969
NICOL	CHE DE NICOL	09.08.1978
NOULET	RUE NOULET1938
OFFENBACH	RUE OFFENBACH	16.02.1973
OISY	RUE PELLETIER D'OISY	25.11.1953
OLIVIERS	CHE DES OLIVIERS	1971..1975
PAULHAC	RUE CLAIRE PAULHAC1842
PELLEPORT	CHE DE PELLEPORT	05.05.1976
PELUDE	CHE DE LA PELUDE	30.10.1985
PIGNI	RUE PIGNI	22.06.1983
PLANA	RUE LOUIS PLANA	14.04.1974
PLANTIER	RUE PLANTIER	20.02.1935
PONCELET	RUE JEAN PONCELET	25.05.1975
PONSAN	CHE DE LA SALADE PONSAN	21.02.1973
POUDEPE	RUE POUDEPE1842
PUJIBET	CHE PUJIBET	28.10.1991
RANGUEIL	AV DE RANGUEIL	29.03.1935
RAVELIN	RUE DU RAVELIN	10.07.1978
RIOUS	CHE DE FLOU DE RIOUS	01.02.1973
RIQUET	RUE RIQUET1842
ROQUES	CHE ROQUES	10.12.1970
ROSTAND	RUE EDMOND ROSTAND	02.07.1938
SABLES	RUE DES SABLES	08.03.1962
SABOTS	RUE DES SABOTS1842
SELVE	ALL DE GRAND SELVE	08.03.1962
SOUPETARD	RUE DE SOUPETARD	05.05.1976
TANDON	RUE MOQUIN TANDON	20.02.1935
TOLSTOI	RUE LEON TOLSTOI	07.06.1978
VIGNES	RUE DES VIGNES	08.03.1962
VILLENEUVE	RUE VILLENEUVE1842

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

EL11

ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Rocade Arc-en-Ciel	Décret du 5 juin 1992	Conseil Général Direction Voirie Division d'études Grands projets et ouvrages d'art n°1 Place Saint-Etienne 31 090 TOULOUSE Cedex 09

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

T1

VOIES FERREES

GRANDE VOIRIE, CONSTRUCTIONS, EXCAVATIONS,
DEPOT DE MATIERES INFLAMMABLES OU NON
DEBROUSAILLEMENT

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Voies ferrées	Application de la loi du 15 juillet 1845	SNCF Direction régionale de Toulouse 9 rue Marengo 31 079 TOULOUSE Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

T5

CIRCULATION AERIENNE DEGAGEMENT

PROTECTION DE LA CIRCULATION AERIENNE DEGAGEMENT DES AERODROMES CIVILS ET MILITAIRES

Voir également les pièces **5A5a_PEB_Blagnac**, **5A5b_PEB_Francazal**, **5A5c_PEB_Lasbordes** figurant dans les annexes du PLU.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
T5(1) Aérodrome Toulouse-Blagnac	Décret du 17 février 1976 Arrêté du 27 février 1978	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire - SNIA Allée Saint-Exupéry 31703 BLAGNAC Tél : 05.61.58.51.56.
T5(3) Aérodrome Toulouse-Francazal	Arrêté du 9 juillet 1976	
T5(4) Aérodrome Toulouse-Lasbordes	Décret du 7 décembre 1984 modifié le 15 mai 1996	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PT1

TELECOMMUNICATIONS PERTURBATIONS

TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES

Pour la servitude **PT1 (20)** voir annexes figurant en fin de dossier.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
PT1 (2) Centre de Toulouse La Cépière	Décret du 15 octobre 1973	T.D.F. DO Toulouse 24 Chemin de la Cépière - BP 1094 31035 TOULOUSE Cedex
PT1 (3) Centre de Toulouse - Francazal	Décret du 10 juillet 1961	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC
PT1 (4) Centre de Toulouse Pech-David	Décret du 10 mars 1961	Préfecture de Toulouse S.R.T.I. de Toulouse Place Saint-Etienne 31038 TOULOUSE Cedex
PT1 (6) Centre de Pérignon	Décret du 3 mars 1969	Armée de Terre Dir. Télécommunications et Informatique Région Terre Sud Ouest Caserne Xaintrailles 112 Bd du Maréchal Leclerc - BP 7 33 998 BORDEAUX Armées Tél : 05.57.85.20.27
PT1 (7) Centre de Toulouse-Préfecture	Décret du 10 mars 1961	Préfecture de Toulouse S.R.T.I. de Toulouse Place Saint-Etienne 31038 TOULOUSE Cedex

PT1 (10)	Centre Radio Electrique de Toulouse Lasbordes Aérodrome	Décret du 30 octobre 1986	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC
PT1 (11)	Liaison hertzienne Toulouse - St Gaudens Station de Ramonville St Agne	Décret du 26 février 1991	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT1 (12)	Centre de Toulouse La Cépière	Décret du 24 juillet 1992	(voir adresse ci-dessus) A consulter seulement dans le cas où une installation commerciale ou industrielle est prévue dans les zones de servitudes.
PT1 (13)	Station de Toulouse - Muret EDF	Décret du 24 juillet 1992	(voir adresse ci-dessus) A consulter seulement dans le cas où une installation commerciale ou industrielle est prévue dans les zones de servitudes
PT1 (14)	Station de Toulouse Lafilaire	Décret du 18 novembre 1993	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT1 (18)	Centre de Toulouse Air Inter	Décret du 30 avril 1996	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT1 (19)	Centre de Toulouse - Blagnac Aérodrome	Décret du 5 mars 2008	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC
PT1 (20)	Météo France Centre de Toulouse– Le Mirail (cf. plan en annexe)	Décret du 7 février 1979	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire - SNIA Allée Saint-Exupéry 31700 BLAGNAC Tél : 05.61.58.51.56.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PT2

TELECOMMUNICATIONS OBSTACLES

TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES DES CENTRES D'EMISSION ET DE RECEPTION EXPLOITES PAR L'ETAT

Pour les servitudes **PT2 (33)** et **PT2 (34)** voir annexes figurant en fin de dossier.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
PT2 (2) Liaison Toulouse La Cépière Toulouse Pechbonnieu	décret du 2 octobre 1981	Télé Diffusion de France. 24 Chemin de la Cépière BP 1094 31035 TOULOUSE Cedex
PT2 (3) Faisceau Toulouse - Montauban - Cahors Tronçon Ramonville – Montauban et station de Ramonville	décret du 6 mai 1976	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT2 (4) Faisceau hertzien Bordeaux-Toulouse Tronçon Bellegarde Sainte Marie - Ramonville	décret du 28 décembre 1976	France Télécom DR Pays d'Oc URR Pays de l'Adour DRA/PI Bd Edouard Herriot 64 083 PAU Cedex
PT2 (6) Centre de Toulouse La Cépière	décret du 9 mars 1973	Télé Diffusion de France. 24 Chemin de la Cépière BP 1094 31035 TOULOUSE Cedex
PT2 (7) Centre de Toulouse-Francazal	décret du 10 juillet 1961	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC

PT2 (11) Faisceau hertzien Pérignon-Lacaune	décret du 11 avril 1975	Armée de Terre Dir. Télécommunications et Informatique Région Terre Sud Ouest Caserne Xaintrailles 112 Bd du Maréchal Leclerc - BP 7 33 998 BORDEAUX Armées Tél : 05.57.85.20.27
PT2 (14) Liaison Pech David - Préfecture	décret du 31 décembre 1979	Préfecture de Toulouse S.R.T.I. de Toulouse Place Saint-Etienne 31038 TOULOUSE Cedex
PT2 (21) Faisceau hertzien Toulouse Pérignon - Pic du Midi	décret du 11 février 1986	Armée de Terre Dir. Télécomm. et Informatique Région Terre Sud Ouest Caserne Xaintrailles 112 Bd du Maréchal Leclerc - BP 7 33 998 BORDEAUX Armées Tél : 05.57.85.20.27
PT2 (22) Station Toulouse Lafilaire	décret du 18 juillet 1990	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT2 (24) Liaison Ramonville St Agne Toulouse - Muret EDF Liaison Toulouse La Cépière Toulouse Muret EDF	décret du 24 juillet 1992	France Télécom DR Toulouse URR Toulouse 100 Chemin de Gabardie 31 075 TOULOUSE Cedex Tél : 05.62.15.62.65
PT2 (25) Faisceau hertzien Les Cammazes - La Régine Toulouse Pérignon	décret du 25 novembre 1992	MARINE Dir. des Travaux Maritimes de la Région Méditerranée D.T.M. Toulon Arsenal de Toulon - BP 71 83800 TOULON NAVAL tél. : 04 94 02 81.16
PT2 (28) Faisceau hertzien Grisolles EDF Ramonville Saint Agne	décret du 2 décembre 1994	France Télécom DR Toulouse - URR Toulouse 100 Chemin de Gabardie 31 075 TOULOUSE Cedex Tél : 05.62.15.62.65

<p>PT2 (29) Liaison troposphérique Toulouse – Francazal vers Lacaune</p>	<p>décret du 20 mars 1995</p>	<p>Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC</p>
<p>PT2 (30) Faisceau hertzien Colomiers - Toulouse Air Inter</p>	<p>décret du 22 avril 1996</p>	<p>France Télécom DR Toulouse URR Toulouse 100 Chemin de Gabardie 31 075 TOULOUSE Cedex Tél : 05.62.15.62.65</p>
<p>PT2 (31) Liaison hertzienne Ramonville Verfeil EDF Tronçon Ramonville - Verfeil - Passif</p>	<p>décret du 10 janvier 1995</p>	<p>France Télécom DR Toulouse URR Toulouse 100 Chemin de Gabardie 31 075 TOULOUSE Cedex Tél : 05.62.15.62.65</p>
<p>PT2 (32) Centre de Toulouse - Blagnac Aérodrome</p>	<p>décret du 5 mars 2008</p>	<p>Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle de Toulouse Allée Saint Exupéry 31700 BLAGNAC</p>
<p>PT2 (33) Météo France Centre de Toulouse– Le Mirail (cf. plan en annexe)</p>	<p>décret du 22 novembre 1978</p>	<p>Service National d'Ingénierie Aéroportuaire - SNIA Allée Saint-Exupéry 31700 BLAGNAC Tél : 05.61.58.51.56.</p>
<p>PT2 (34) Centre de Portet sur Garonne – Aérodrome Francazal</p>	<p>décret du 6 juin 2013</p>	<p>ESID de Bordeaux Caserne Pelleport 9 rue de Cursol CS 61142 33082 BORDEAUX Cedex</p>

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PT3

TELECOMMUNICATIONS CABLES SOUTERRAINS

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES CONCERNANT L'ETABLISSEMENT ET LE FONCTIONNEMENT
DES LIGNES ET DES INSTALLATIONS DE COMMUNICATION

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
PT3 (1) Câbles souterrains de Télécommunications Tronçon Toulouse-Bram	Arrêté préfectoral du 9 février 1981	France Télécom U.I.M.P. 2 Avenue du Général Hoche 81 000 ALBI
PT3 (2) Liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques Toulouse-Bayonne	Arrêté préfectoral de DUP du 19 avril 1989	
PT3 (3) Liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques Toulouse-Carcassonne	Arrêté préfectoral de DUP du 29 juin 1992	
PT3 (4) Liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques Toulouse-Albi Tronçon Toulouse-Castres	Arrêté inter préfectoral de DUP du 22 février 1993	
PT3 (5) Liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques Toulouse-Saint Gaudens	Arrêté préfectoral de DUP du 13 février 1995	
PT3 (6) Liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques Toulouse-Foix	Arrêté interpréfectoral de DUP du 1er septembre 1994	

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PM1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES « MOUVEMENTS DE TERRAIN » (PPRNMT)

Voir également la pièce **5A3c_plan_PPRNMT** figurant dans les annexes du PLU.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Coteaux de Pech-David	Arrêté du 15 juillet 1998	D.D.T. de la Haute Garonne Service Risques et Sécurité Service Risques et Gestion de crise Cité Administrative - Bat. A Boulevard Armand Duportal 31 074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.58.52.04

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PM1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES « SECHERESSE » (PPRNS)

Voir également la pièce **5A3b_plan_PPRNS** figurant dans les annexes du PLU.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait – gonflement des sols argileux.	Arrêté Préfectoral du 25 octobre 2010	D.D.T. de la Haute Garonne Service Risques et Gestion de crise Unité Prévention des risques Cité Administrative - Bat. A Boulevard Armand Duportal 31 074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.58.52.04

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PM1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES « INONDATIONS » (PPRNI)

Voir également la pièce **5A3a_plan_PPRNI** figurant dans les annexes du PLU.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Zones inondables sur la ville de Toulouse	Arrêté Préfectoral du 20 décembre 2011	D.D.T. de la Haute Garonne Service Risques et Sécurité Service Risques et Gestion de crise Cité Administrative - Bat. A Boulevard Armand Duportal 31 074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.58.52.04

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PM2

SERVITUDE RELATIVE AUX INSTALLATIONS CLASSES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la servitude **PM2** concernant le site de **Langlade** et le site des **Entrepôts Pétroliers Régionaux**, voir annexes figurant en fin de dossier.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
PM2 Ancien site Air France de Montaudran	Arrêté Préfectoral du 20 juillet 2009	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex
PM2 Ancien site de Grande Paroisse	Arrêté Préfectoral du 20 février 2011	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex
PM2 Héraklès	Arrêté Préfectoral du 12 août 2011	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex
PM2 Site de Langlade anciennement exploité par les sociétés CIGEP, SEPSO et SEMVAT	Arrêté Préfectoral du 8 juillet 2011	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex
PM2 Site de la société EPR Entrepôts Pétroliers Régionaux	Arrêté Préfectoral du 22 mars 2013	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex

PM2 Site de la société SAPA BUILDEX TOULOUSE Anciennement société HYDRO ALUMINIUM TOULOUSE	Arrêté Préfectoral du 3 juillet 2015	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Midi-Pyrénées Unité Territoriale 31 4 avenue Didier Daurat - CS 40331 31 776 COLOMIERS Cedex
---	---	---

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PM3

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

Voir également la pièce **5A4a_plan_PPRT** figurant dans les annexes du PLU.

SERVITUDE	DATE	GESTIONNAIRE
Plan de Prévention des Risques Technologiques de la société HERAKLES-groupe SAFRAN	Arrêté Préfectoral du 3 avril 2014	D.D.T. de la Haute Garonne Service Risques et Sécurité Service Risques et Gestion de crise Cité Administrative - Bat. A Boulevard Armand Duportal 31 074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.58.52.04